



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Carte du combattant

Question écrite n° 49946

Texte de la question

M. Arsene Lux appelle l'attention de M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre sur les futurs beneficiaires de l'attribution de la carte du combattant. Le benefice de la carte du combattant et de la retraite du combattant aux anciens membres des brigades internationales a suscite un sentiment d'incomprehension et d'injustice chez de nombreux anciens combattants. Ce sentiment a toutefois ete attenué par la decision du gouvernement d'etudier la situation des autres oublies de l'histoire et en particulier celle des suppletifs d'Indochine. Il lui demande dans quel delai le Gouvernement va juridiquement traduire cet engagement.

Données clés

Auteur : [M. Lux Arsène](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49946

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1468